

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL DES  
MINISTRES

-----  
GABINET MILITAIRE

-----  
CHANCELLERIE  
-----

ADDITIF N° 82/563 du 9/6/82

au décret n° 81/605 du 7 Septembre  
portant nomination à titre normal et à  
titre exceptionnel dans l'Ordre du  
Dévouement Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI  
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL DES MINISTRES, GRAND MAITRE DE  
L'ORDRE NATIONAL.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979, de la République  
Populaire du Congo ;  
(/u le décret n° 60/203 du 28 Juillet 1960 portant création  
de l'Ordre du Dévouement Congolais ;  
(/u le décret n° 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les  
modalités d'attributions du Dévouement Congolais ;  
Sur Décision du Bureau Politique ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER : Le décret n° 81/601 du 7 Septembre, portant nomination  
à titre normal et à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement  
Congolais est complété comme suit :

AU GRADE D'OFFICIER :

Après Madame SINGHA Firmine

Ajouter :

Monsieur MBANZOUOUNA Martin, Contrôleur des Douanes - Brazzaville.  
Monsieur LOEMBA Augustin, Ingénieur des Travaux Agricoles Brazzaville.

AU GRADE DE CHEVALIER :

Après DIAKABASSA Boniface :

Ajouter :

- Madame POATY Josette, Secrétaire à la Société Somécafricaine Brazzaville
- Monsieur BOUKAKA Samuel, Directeur des Bases Aériennes Brazzaville
- Monsieur TCHIONVO Marcel, Chef des Travaux Aéroport Brazzaville
- Monsieur EYALA Roland, Directeur Général Somécafricaine Brazzaville
- Monsieur SUNER Roger, Directeur Technique Somécafricaine Brazzaville
- Monsieur MAYALA Martin, Commission de contrôle de la C.S.C. Brazzaville
- Monsieur BANIAKINA Fidèle, Adjoint du Chef d'Atelier Somécafricaine  
Brazzaville
- Monsieur LOUNGUENGUE Jean, Adjoint au Chef d'Atelier Somécafricaine  
Brazzaville
- Monsieur LOEMBA J. Gabriel, Chef de Section de Vérification de  
Douanes - Brazzaville.
- Monsieur ORANGHAS Jean François, Commis Principal des SAF, en Sce  
à P.R. Brazzaville

.../...

- Monsieur NGUIE Clément, Chef de Brigade du Poste de route -B/ville.
- Monsieur KOUKOLA Jean, Adjudant de l'APN Retraité. Brazzaville.
- Monsieur IBARA Grégoire, Attaché des Douanes - Brazzaville
- Monsieur GANDZIRI Auguste, Ministère de la Culture, des Arts et des Sports - Brazzaville
- Monsieur NGOMA Zéphirin
- Monsieur MAMPOLO Paul, Chef d'Atelier Somécafrique - Brazzaville
- Monsieur NKASSA Marcel, Adjoint du Chef de Section de Vérification des Douanes - Brazzaville
- Monsieur LOEMBA, Commission de Contrôle de la C.S.C. Brazzaville
- Monsieur M'BE Julien, Commission de Contrôle de la C.S. Brazzaville.

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : Le présent additif sera publié et enregistré au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./- .

Fait à Brazzaville, le 9 Juin 1982

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-